Nouvelles fédérales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **- (1997)**

Heft 94

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nouvelles Fédérales

ÉCONOMIE

Une année 1997 difficile

Dans une interview accordée à la « Sonntagszeitung », Jean-Pascal Delamuraz n'a pas caché que la Suisse devrait affronter cette année une situation économique difficile. Pour le Président sortant de la Confédération, cette crise est à rapprocher des revers enregistrés dans les années 30. Les causes de cette situation sont multiples, et parfois relatives à l'Union européenne (UE). Les pays voisins de la Suisse, traditionnellement bons partenaires commerciaux, souffrent à la fois de difficultés économiques et de l'adhésion aux critères de Maastricht. Le « non » helvétique à l'Europe a entraîné des mesures de discrimination envers les entreprises suisses, ce qui handicape encore les exportations. Sans rapport direct avec l'UE, le franc fort n'a pas avantagé les produits suisses sur le marché international. Enfin, les conditions-cadre de l'économie helvétique ne sont pas adaptées à la globalisation des échanges.

Cap sur l'Inde

Le gouvernement suisse vient de signer avec l'Inde deux accords destinés à favoriser la délocalisation de petites et moyennes entreprises suisses. Les mesures prises consistent à assurer le financement de projets indo-suisses, ou impliquant un partenaire indien et un pays de l'OCDE.

Même si la Chine, la Thaïlande et Singapour demeurent ses principaux partenaires en Asie, la Suisse a régulièrement renforcé sa présence en Inde, surtout depuis le lancement de réformes économiques intervenues au début de la décennie. Les exportations suisses vers l'Inde augmentent régulièrement, et notre pays y occupe le 8e rang des investisseurs étrangers. Swissair a déjà installé le traitement informatique de sa billetterie dans la région de Bangalore. La délocalisation peut, dans un premier temps, faire perdre des emplois en Suisse, mais elle accroît le niveau de vie du pays de destination, qui devient ainsi un marché potentiel. Swiss Telecom a d'ailleurs investi 215 millions de dollars cette année pour s'imposer sur le marché indien du téléphone mobile.

VIE POLITIQUE

Les femmes s'imposent

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à faire de la politique en Suisse. Selon des informations fournies par l'Office fédéral de la statistique, la part des femmes dans les parlements a plus que triplé depuis 1975. Sur les 3 243 sièges que comptaient les parlements fédéral et cantonaux en 1995, les femmes en occupaient 709, soit 22%, alors qu'elles n'étaient que 190 vingt ans auparavant (6,2%).

C'est dans les parlements cantonaux que la part des femmes est la plus élevée, avec 658 sièges (22%), vient ensuite le Conseil national avec 43 sièges (21,5%), les femmes étant les moins nombreuses au Conseil des Etats avec 8 sièges (17,4%).

AVS

Les comptes se dégradent

La dégradation financière de l'AVS s'accélère. Durant la campagne qui a précédé la votation sur la dixième révision, au printemps 1995, le point de rupture était annoncé pour 2001. Le scénario de référence prévoyait un dernier excédent de recettes de 960 millions de francs suisses en l'an 2000, puis un premier déficit de 1 milliard l'année suivante. Or, les événements semblent se précipiter. Les prévisions, qui établissaient un bénéfice de 870 millions de francs suisses pour 1995, sont lourdement contredites par la réalité : l'AVS enregistre pour cet exercice un excédent de 9 millions seulement, soit un recul de 98,4% par rapport à 1994 !

Tout laisse désormais penser que l'AVS basculera dans le rouge bien avant 2001. Il est donc urgent de revoir son financement. Le Conseil fédéral a pris une première décision : l'augmentation de 15% de l'impôt sur les cigarettes, qui devrait rapporter 140 millions à l'AVS. Mais cela ne peut suffire. Il est également prévu de relever de 1 point le taux de la TVA, qui passerait ainsi à 7,5%, afin de récupérer environ 1,8 milliard.

Les femmes en politique

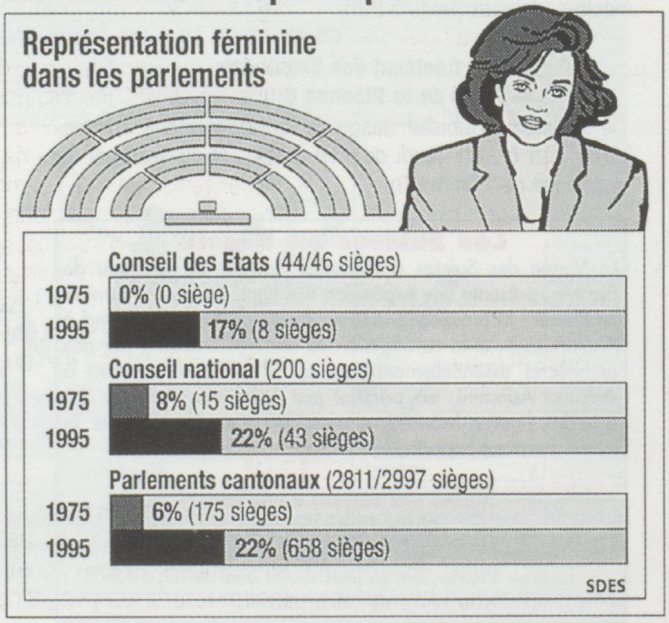

Cette mesure sera mise en consultation lors du premier semestre 1997. L'ensemble du problème sera examiné dans le cadre de la onzième révision, pour laquelle un projet sera présenté au plus tard en 1998.

POSTE

Les timbres libérés

Le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), Moritz Leuenberger, vient de renoncer à l'une de ses compétences : celle d'approuver chaque nouveau timbre-poste suisse. En prenant cette décision, Moritz Leuenberger n'a fait qu'anticiper sur le cours des choses -l'une des conséquences de la réforme des PTT étant que la Poste aura de toute façon le droit de décider seule de ses nouveaux timbres en 1998.
Le premier timbre non-approuvé par le chef du DFTCE sera à l'effigie de Globi, personnage de bande dessinée alémanique qui fête ses soixante ans cette année.

Des journaux au guichet

Pour compenser la baisse de certaines activités postales et rentabiliser le réseau, la Poste suisse cherche à développer ses activités commerciales. Après les billets de loterie et les articles de papeterie, les bureaux de poste proposeront journaux et magazines. Cette opération débute par un essai d'un an dans six bureaux de Suisse romande. Le réseau postal suisse est le plus dense au monde, et seule une diversification de cet ordre permettra de maintenir tous les bureaux de poste en améliorant leur rentabilité.

Des cars sans musique

Les radiocassettes ne pourront plus être diffusées durant les trajets effectués par les cars postaux suisses. C'est la société pour les droits des auteurs d'oeuvres musicales, la Fondation Suisa, qui a motivé cette décision en demandant au service des cars postaux d'acquitter des taxes. En effet, pour la Fondation Suisa, les cars sont des lieux publics au même titre que les restaurants ou les magasins. Même s'il a toujours été interdit de diffuser des cassettes durant les trajets, chauffeurs et passagers appréciaient de voyager en musique. Dorénavant, elle sera réservée aux arrêts ou aux courses à vide.

Billet d'humeur

Qui veut faire l'ange fait la bête

Il est à la mode, chez les économistes, mais aussi dans la rue, de se livrer à un acte que le Général aurait sûrement appelé « sauter par dessus le dossier des chaises comme des cabris en criant Euro Euro ».

Ecoutez autour de vous : l'Euro fera baisser les taux, l'Euro réduira l'inflation, l'Euro permettra une parité fixe entre les monnaies, malgré des taux de croissance et d'inflation différents, l'Euro permettra un grand marché intérieur libre entre des pays ayant des politiques publiques différentes et des taux de TVA allant du simple au triple .... Heureux Euro !

Il y a bien quelques individus qui suggèrent de faire l'Europe politique avant de faire l'Europe monétaire, mais cela fait tellement longtemps qu'ils prêchent que plus personne ne les écoute. Il y a bien quelques Cassandre qui s'inquiètent du gel de la croissance au profit d'une politique strictement monétariste. Mais ce ne sont que des porteurs de mauvaises nouvelles.

Il faut bien le reconnaître, les anti-Maastrichiens n'ont pas été à court d'arguments. Ils en ont déployé tant et plus, des bons et des moins bons. Mais ils sont à court de nouvelles idées, ce qui sur le terrain politique limite leur action.

Mais voici que l'ex-ex-président des Français vient à leur secours, bien involontairement on l'imagine.

Le cours officiel de l'Ecu était de FRF 6,50. Monsieur Valéry plaidait pour qu'on l'augmente à FRF **7**. Un nombre parfait, n'est-ce pas ! Mais aussi une bonne décision, de nature à faciliter les calculs mentaux ... et la force de feu le franc. Qu'importe si le reste de la division par 7 risque d'enrichir beaucoup de manieurs de centimes.

Seulement voilà, le prophète n'a été que partiellement entendu. Au Journal Officiel du 26 décembre, on découvre un arrêté relatif à la mise en circulation de pièces de 500 Francs - 75 Euros. Calcul rapidement fait, cela fait pour l'Euro un cours de FRF **6,66.**

Comment dans un pays où l'on prétend que la HSP dirigerait la finance a-t-on pu laisser passer une bévue pareille ! Si en France cela ne choque personne, toute l'Europe protestante du Nord va se gausser de cette bévue.

Lancer un projet aussi symbolique qu'un changement de monnaie en prenant un tel risque psychologique ! Cela ne peut pas marcher ! Les informaticiens le savent depuis longtemps ! Cette conversion à la monnaie unique, ce sera l'Apocalypse !

La Lionne des Sauges

Réf : AP:13:18

CFF

Recyclage à la gare

Le travail au guichet, dans certaines gares suisses, comporte maintenant la réception d'appareils électroniques et électroménagers hors d'usage : ordinateurs, réfrigérateurs, chauffe-eau électriques ou grille-pain... Les raisons de cet engouement des CFF pour les déchets sont diverses. Cette démarche, si elle procède d'abord d'un souci écologique, permet également de maintenir ouverts des guichets qui auraient dû fermer (comme à la Poste). La récupération de vieux matériel n'est pas gratuite : les propriétaires des déchets paient pour le service rendu, et 15 à 20% des recettes reviennent aux CFF. Les « clients » acquittent 21 francs suisses par kilo de petits déchets, et 75

francs suisses pour un réfrigérateur. Les appareils électriques sont ensuite acheminés dans une usine de traitement en Thurgovie. L'opération, qui a débuté dans sept gares de Suisse alémanique, connaît un grand succès.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Conduire à tout âge

Le Touring Club Suisse vient d'éditer une brochure consacrée aux conducteurs âgés. Cet opuscule ne s'adresse pas aux seniors en particulier, mais à toutes les catégories de conducteurs, et a pour ambition de traiter d'un fait de société : de plus en plus de personnes âgées conduisent. L'allongement de l'espérance de vie, la nécessité de rester mobile, les nouvelles habitudes et les nouveaux besoins sont quelques uns des facteurs qui expliquent ce phénomène. Le Touring Club Suisse n'hésite pas à bousculer quelques a priori : les personnes âgées conduisent prudemment, et ne provoquent pas plus d'accidents que les jeunes. Les inconvénients dus à l'âge sont souvent compensés par une conduite plus calme, et par le fruit de l'expérience. En une vingtaine de pages, le point est fait sur les avantages et les inconvénients des seniors au volant, sans oublier quelques conseils pour améliorer sa propre sécurité et celle des autres.

Le « Sonntagsblick » sur écoute

Le Ministère public de la Confédération a mis sur écoute le téléphone et le fax de la rédaction du « Sonntagsblick » au Palais fédéral. L'information, révélée par le journal lui-même, a été confirmée par le substitut du procureur de la Confédération. Le but de cette opération, restée infructueuse, était d'identifier la source des fuites qui ont permis la publication anticipée, en juin 1996, d'un rapport sur le financement des assurances sociales. L'hebdomadaire alémanique avait révélé, avec un mois d'avance sur le calendrier prévu par le Conseil fédéral, le déséquilibre du système de financement des assurances sociales.

OTAN

La Suisse rejoint le Partenariat pour la paix

Un petit pas vers l'OTAN a été franchi par la Suisse, qui est devenue le 27e pays signataire du programme-cadre du Partenariat pour la paix (PPP). En souscrivant à ce programme politique et militaire de l'OTAN, le chef du Département fédéral des Affaires étrangères, Flavio Cotti, n'a pas pour autant jeté la neutralité suisse aux orties. Le Conseiller fédéral a bien précisé que la Suisse n'avait pas l'intention d'adhérer à l'OTAN, ni même de participer à des actions communes comme le fait l'Autriche, également membre du PPP, qui s'est engagée en ex-Yougoslavie. La Suisse se propose plutôt de mettre l'accent sur le contrôle démocratique des armées, la sensibilisation aux Conventions de Genève ou encore la formation d'officiers et de diplomates.

TRIBUNAL FÉDÉRAL

La facture aux otages

Deux citoyens suisses, pris en otages au Kurdistan en 1993, ont eu à régler une partie des frais engagés pour obtenir leur libération. Mise sur pied d'une cellule de crise, envoi à Ankara d'un fonctionnaire, rapatriement en avion privé : le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) leur a présenté une facture de 30 000 francs suisses, sensée couvrir une partie des dépenses. Les ex-otages, qui n'étaient pas disposés à mettre la main au portefeuille, ont déposé un recours devant le Tribunal fédéral. Rien à faire ! Le DFAE est parfaitement en droit de demander réparation à des citoyens suisses partis faire du tourisme dans une région réputée pour son instabilité politique. Les fonctionnaires n'ont pas agi pour défendre les intérêts de la Suisse, mais ceux de personnes privées.

En Bref

Vente de Vacheron Constantin

Cheikh Ahmed Zaki Yamani vient de revendre au groupe Vendôme la manufacture horlogère Vacheron Constantin. L'ancien ministre du pétrole saoudien, qui avait racheté la doyenne de l'horlogerie helvétique il y a neuf ans, a rendu à Vacheron Constantin la santé économique qu'elle avait perdue. Le groupe Vendôme est déjà propriétaire de marques prestigieuses telles que Cartier, Piaget ou Baume & Mercier.

Troisième pont à Lucerne

La ville de Lucerne a inauguré le pont « Janus », le troisième qui enjambe le lac. D'un coût de 22 millions de francs suisses, il devrait être traversé quotidiennement par environ 42 000 véhicules, ce qui en fera l'un des ponts les plus fréquentés de Suisse.

Accident de remontée mécanique

La chute d'une télécabine a fait un mort et 18 blessés à Riederalp (VS), mi-décembre. L'accident, intervenu sur la ligne Riederalp-Moosfluh, est dû à la défectuosité du système de tension du câble. La télécabine, entré en fonction il y a un an, répondait pourtant aux dernières exigences techniques.

L'hôtellerie broie du noir

L'hôtellerie suisse a enregistré 16,81 millions de nuitées de mai à octobre 1996, ce qui représente une baisse de 5,2% par rapport à 1995. Pour cette branche, cette saison d'été est la plus mauvaise depuis 1959. Les régions touristiques les plus touchées par la baisse ont été les Grisons, Vaud et l'Oberland bernois.

Les « morts du tabac »

Un panneau lumineux installé sur le toit de la gare de Baden comptabilise les personnes décédées des suites d'une affection liée au tabac, en Suisse. L'Association suisse des non-fumeurs veut ainsi attirer l'attention sur « la plus populaire et la plus coûteuse des drogues ». Le tableau électronique, mis à jour toutes les cinquante minutes, indique environ 10 500 décès en fin d'année.

Naissance d'hélodermes à Zurich

Le zoo de Zurich a eu la joie de voir naître de petits hélodermes, sorte de saurien extrêmement venimeux originaire du Mexique. Très difficile à acclimater, cette espèce ne se reproduit habituellement pas en captivité. Grâce aux efforts des zoologues, plusieurs oeufs ont pu éclore au mois de juin dernier.

Bonne tenue des glaciers

Le recul des glaciers en Suisse, observé depuis plus d'une dizaine d'années, s'est ralenti entre 1994 et 1995. La Commission des glaciers de l'Académie suisse des sciences naturelles indique que les fortes pluies de septembre 1995 ont compensé les températures élevées de l'été précédent, ce qui a conduit au quasi maintien de la masse glaciaire.

L'éolienne des cimes

Les Forces électriques de Nidwald projettent la construction de la plus haute éolienne d'Europe sur le Petit Titlis, à 3 000 mètres d'altitude. La future éolienne devrait produire 35 000 kW/h par an, ce qui correspond aux besoins d'une dizaine de ménages. Le coût du projet atteint, quant à lui, les 291 000 francs suisses.

Le sans-plomb progresse

En Europe, l'essence sans plomb représente deux tiers des ventes de carburant. C'est ce qui ressort d'une enquête d'Eurostat, office européen de la statistique. La part de l'essence sans plomb en moyenne européenne est passée à 67,2% au deuxième trimestre 1995 contre 62,4% un an plus tôt. La proportion est de 100% de sans plomb en Suède, 84% en Suisse, 55% en France et seulement 26% en Espagne.

Le poids de Novartis

Novartis, le géant de la chimie engendré par la fusion des deux bâlois Ciba et Sandoz, pèse 26,16% de l'indice boursier de référence suisse, le Swiss Market Index (SMI). Novartis est devenu le titre le plus lourd du marché suisse, directement suivi par son concurrent et voisin, le groupe Roche (18,14% du SMI).

Excès de vitesse : sanction exemplaire

Un automobiliste suisse, qui avait été enregistré à 240 km/h sur une autoroute, s'est vu retirer son permis de conduire pour une durée indéterminée. Accessoirement, le chauffard a écopé de 120 000 francs d'amende et d'une peine de prison de 40 jours avec sursis. Il faut dire que l'homme n'en était pas à sa première incartade. Deux mois auparavant, il avait totalement détruit la Ferrari qu'il conduisait, en pleine ville.

Hold-up

Deux hommes armés, entièrement vêtus de noir et le visage dissimulé par des cagoules, ont immobilisé l'Intercity Saint-Gall-Genève dans le vignoble de Lavaux, pour s'emparer de 26 sacs postaux. Leur prise se monte à 500 000 francs suisses. Voilà qui rappelle la fameuse attaque du train Londres-Glasgow en 1963.

Swiss Army, marque déposée

Le Département militaire fédéral (DMF) veut mieux protéger la marque Swiss Army des usages abusifs. Seuls des produits d'origine suisse et de haute qualité doivent dorénavant pouvoir porter ce label. Pour mieux protéger l'image de Swiss Army, le DMF a adopté une politique restrictive en matière d'attribution de licences.